



Programme des
élèves internationaux
NOUVEAU-BRUNSWICK

NEW BRUNSWICK
French International
Student Program

 www.nbfr.ca

GUIDE 2021-2022

FAMILLES D'ACCUEIL



Table des matières

1. RÔLE ET RESPONSABILITÉS	4
ROLE DE LA FAMILLE D'ACCUEIL	4
RÔLE DE LA COORDONNATRICE/DU COORDONNATEUR RÉGIONAL(E)	4
2. ADAPTATION	5
A) CHOC CULTUREL	5
B) COMPORTEMENTS BIZARRES OU IRRESPECTUEUX	6
C) HABILITÉS EN COMMUNICATION INTERCULTURELLE	6
3. IDEES D'ACTIVITES	6
4. SOINS MEDICAUX	7
A) ASSURANCE MÉDICALE	7
B) VISITE À UN CENTRE MÉDICAL (CLINIQUE)	8
C) VISITE À L'HÔPITAL (SALLE D'URGENCE)	8
D) AUTRES SERVICES	9
E) LE PROGRAMME <i>ENÉQUILIBRE</i>	9
5. QUESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS	9
A) QUESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE PÉDAGOGIQUE OU SCOLAIRE	9
B) QUESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS PAR RAPPORT À L'INTÉGRATION SOCIALE DU JEUNE	10
C) QUESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS FINANCIÈRES	10
6. RESTRICTIONS ET OBLIGATIONS	11
7. VOYAGES	11
A) VOYAGE AVEC LA FAMILLE D'ACCUEIL À L'INTÉRIEUR DU PAYS	12
B) VOYAGE ORGANISÉ AVEC L'ÉCOLE OU L'ÉQUIPE SPORTIVE	12
C) VOYAGE SANS LA FAMILLE D'ACCUEIL (SEUL OU AVEC PARENTS D'UN AMI)	12
D) VOYAGE À L'EXTÉRIEUR DU PAYS (SEUL OU ACCOMPAGNÉ)	12
8. À FAIRE ET À ÉVITER	13
9. CONCLUSION	14
LES COORDONNATEURS/COORDONNATRICES DES FAMILLES D'ACCUEIL ET DES ÉLÈVES INTERNATIONAUX	15
BUREAU DE PLACE AUX COMPÉTENCES	16
ANNEXE A — ENTENTE DE COMPORTEMENT DE L'ÉLÈVE	17
ANNEXE B — SUGGESTIONS POUR LA RÉOLUTION DE CONFLITS	18
ANNEXE C — DISCUSSIONS ENTRE LA FAMILLE D'ACCUEIL ET L'ÉLÈVE	19

1. Rôle et responsabilités

Rôle de la famille d'accueil

La famille d'accueil est responsable d'agir en tant que parent pour l'élève international. À ce titre, elle doit répondre à ses besoins quotidiens et pouvoir lui fournir une chambre individuelle, l'accès à l'internet et trois repas par jour. La famille d'accueil devient la personne-contact pour tout ce qui touche à l'élève international. Les communications école-parents se font avec elle, et non avec la famille biologique de l'élève. Les coordonnées de la famille d'accueil se trouvent dans le dossier scolaire de l'élève.

La famille d'accueil doit donc :

- agir comme parent pour l'élève international qu'elle héberge et en tant que tel, a le droit de signer l'autorisation pour des sorties locales;
- aviser l'école dans le cas d'absence de l'élève (pour maladie ou autre), comme elle le ferait pour son propre enfant;
- communiquer avec l'école pour les questions d'ordre scolaire;
- communiquer avec la coordonnatrice/le coordonnateur pour les questions d'ordre personnel et social (adaptation, intégration, problème de comportement, inquiétudes, etc.);
- aviser la coordonnatrice/le coordonnateur de toute préoccupation entourant l'élève;
- encourager l'élève dans ses efforts scolaires.

Rôle de la coordonnatrice/du coordonnateur régional(e)

Bien que chaque coordonnateur/coordonnatrice est unique et amène au poste son propre cachet basé sur ses forces et ses intérêts personnels, ce qui ne diffère pas est leur niveau de responsabilité par rapport au bien-être des élèves, des familles d'accueil, des écoles et du programme.

Les coordonnateurs/coordonnatrices utilisent leurs habiletés pour accueillir les élèves, trouver des solutions aux défis et accompagner tous les intervenants dans leur adaptation. En effet, le succès de l'expérience de tous dépend de la communication et du soutien offert à l'élève et à la famille durant toute l'année.

Les coordonnateurs/coordonnatrices organiseront des activités régulières (au moins 1 activité par mois et accompagneront les élèves à certaines autres activités comme les activités de grand groupe. Bien que leur rôle varie selon la nature de l'activité, les coordonnateurs/coordonnatrices ont toujours l'obligation de veiller au bien-être et à la sécurité de tous les participants. Ils doivent donc s'assurer que tous les élèves respectent les règles du programme et le contrat de participation (« Participation Agreement »).

En tant qu'adulte responsable, le coordonnateur/ la coordonnatrice sera donc encouragé(e) d'adopter un rôle plutôt autoritaire durant les sorties sociales ou les fêtes.

De plus, il est important d'insister que les jeunes parlent le français à la maison, à l'école et aux rassemblements avec les autres élèves internationaux.

2. Adaptation

a) Choc culturel

Le choc culturel peut se vivre à deux – évidemment pour la personne qui vit à l'étranger, mais aussi pour celui ou celle qui l'accueille.

Définition

Par « choc culturel », on entend la période difficile d'adaptation à une nouvelle culture. L'intensité de ce choc peut varier d'une personne à une autre.

En étant exposé à une culture différente, on peut arriver à remettre en question ses propres croyances et ses coutumes et peut-être même éprouver de la difficulté à s'adapter à la vie sociale. Attention! Pour la plupart, le choc culturel ne se produit pas instantanément.

Étapes du choc culturel

1. Lune de miel (Tout est excitant et nouveau.)
2. Survie (Les différences culturelles sont évidentes.)
3. Intégration graduelle (L'adaptation se fait et la nouvelle culture perd de son étrangeté.)

Comportements à risque du jeune qui vit un choc culturel

À surveiller :

- absences/retards
- fatigue ou manque d'énergie
- isolement (ne sort pas de sa chambre)
- agressivité ou passivité
- nervosité
- dépression
- irritabilité
- frustration
- difficulté à se concentrer
- désengagement
- ennui
- excès (dort, mange ou boit) ou perte d'appétit

Solutions possibles

1. Prenez le temps de bien connaître le jeune et sa culture. Demeurez ouvert aux idées et aux nouvelles expériences.
2. En cas de doute, n'hésitez pas à poser des questions ou à partager vos expériences avec un collègue.
3. Ayez recours aux divers services aux élèves offerts à l'école, au coordonnateur ou à la coordonnatrice, au service en Équilibre (offert par Croix Bleue Medavie) ou même à la directrice du Programme international.

b) Comportements bizarres ou irrespectueux

Certains comportements que nous qualifions comme étranges chez un jeune international sont peut-être dus :

- aux réalités du monde (par exemple, sa réaction aux stéréotypes ou aux événements de l'actualité);
- au manque de compréhension;
- à la personnalité de l'individu (il est peut-être un peu « différent » chez lui aussi);
- au style de vie, à la culture et à la religion;
- à l'éducation;
- au choc culturel.

Peu importe la raison d'être du comportement, s'il risque de nuire aux études ou au bien-être du jeune ou de la famille, il doit être adressé.

c) Habiletés en communication interculturelle

Source : www.intercultures.qc.ca

- Apprendre à se connaître soi-même;
- Éviter les stéréotypes;
- Éviter les jugements rapides;
- Découvrir les cadres de références des autres;
- Apprendre la négociation;
- Développer des capacités de communicateur;
- Prendre le temps de communiquer.

3. Idées d'activités

Si vous avez des suggestions d'activités, elles seront bien reçues par la directrice du Programme international et pourraient être ajoutées au guide et au site Web. Aussi, faites-lui part de toutes vos initiatives (avec photos si possible) pour les faire valoir au grand public.

Voici quelques exemples :

- Souligner les fêtes traditionnelles de la culture étrangère
- Organiser une fête de « Bienvenue » ou d'« Au revoir »
- Patinage ou hockey
- Raquette
- Quilles
- Cinéma (en français SVP)
- Ski alpin ou ski de fond
- Carnaval ou festival local
- Promenade en traineau
- Cabane à sucre
- Curling
- Glissade ou fabrication de bonhomme de neige
- Marche dans la nature
- Randonnée en bicyclette
- Motoneige, véhicule tout terrain (à noter que l'élève ne doit pas conduire)
- Promenade en bateau
- Visite des sites touristiques (Pays de la Sagouine, Village Historique Acadien, Jardin botanique, Assemblée législative, Centre Malobiannah, Hopewell Rocks, Musée du Nouveau-Brunswick, Musée acadien, etc.)
- Visite des services locaux (bibliothèque, piscine, aréna, gym, restaurants populaires, etc.)
- Faire du bénévolat dans la communauté (avec l'élève)
- Cours ou ateliers offerts dans la communauté
- Initiation aux affaires culturelles (poutine, ployes, fricot, etc.)
- Rencontres de familles (avec les autres familles d'accueil de la région)
- Marchés locaux (fruits, légumes, artisanat, musique)
- Essayer de cuisiner ensemble une recette typique de son pays d'origine
- Inviter le jeune à vous accompagner à l'épicerie et le laisser choisir des aliments qu'il aime

4. Soins médicaux

a) Assurance médicale

La majorité des élèves du programme sont assurés auprès de Croix Bleue Medavie. Ils recevront à leur arrivée une carte d'assurance médicale émise par Croix Bleue Medavie. Quelques élèves sont assurés pas une autre compagnie d'assurance, souvent une compagnie de leur pays, et les familles d'accueil en seront informés et obtiendront les informations nécessaires.

Les parents d'accueil sont chargés de consulter un professionnel de la santé pour toutes questions se rapportant au bien-être physique du jeune. La plupart des soins médicaux sont couverts par l'assurance.

Visitez le site Web www.nbispinsurance.ca pour toute information au sujet de la couverture des élèves internationaux ou composez le 1-800-667-4511 pour toute question au sujet des demandes de règlement (pour Croix Bleue Medavie).

b) Visite à un centre médical (clinique)

Il est toujours préférable de se rendre à un centre médical, sauf dans le cas d'une véritable urgence. L'élève doit s'assurer d'apporter sa carte d'assurance médicale (carte de Croix Bleue Medavie).

En présentant la carte d'assurance, vous ne devriez pas avoir à payer pour les services au centre médical. Cependant, certains centres médicaux peuvent demander jusqu'à 100 \$ pour une consultation avec un médecin. Il faudra alors payer, demander un reçu et faire une demande de remboursement auprès de Croix Bleue Medavie. Le remboursement peut se faire par dépôt direct si vous remplissez le formulaire prévu à cet effet. C'est la meilleure façon de recevoir les remboursements pour les frais médicaux. Le cas échéant, Croix Bleue Medavie dépose le montant directement dans le compte bancaire de la famille d'accueil.

c) Visite à l'hôpital (salle d'urgence)

Il est important d'aviser votre coordonnateur/coordonnatrice si le jeune se présente à l'hôpital en raison d'une urgence médicale.

Assurez-vous que le jeune apporte sa carte d'assurance médicale. Même si la plupart des soins médicaux sont couverts, il est fort probable que l'hôpital émette une facture pour les soins administrés à l'élève.

IMPORTANT : Les familles d'accueil ne doivent JAMAIS payer l'hôpital pour des soins médicaux. Vous pouvez donner la consigne à l'hôpital de vous envoyer la facture par la poste ou de l'envoyer directement au bureau de Place aux compétences. Si vous recevez une facture de l'hôpital, veuillez l'envoyer au bureau de PAC (par courriel ou par la poste) ou la remettre directement à votre coordonnatrice/coordonnateur.

Il est possible qu'au triage de la salle d'urgence les familles devront appeler elles-mêmes au Service d'assistance mondiale (« World Wide », 1-800-563-4444) avant que l'élève puisse recevoir des soins médicaux. Ces demandes sont habituellement traitées assez rapidement.

d) Autres services

L'élève peut bénéficier des services complémentaires suivants : médicaments d'ordonnance, soins dentaires d'urgence, soins de la vue, podiatrie, podologie, physiothérapie, chiropractie, massothérapie, psychologie, travail social, acupuncture, ostéopathie, radiographies, service d'ambulance, location de béquilles, location de fauteuil roulant, plâtre ou écharpe, attelles. Il faudra payer pour ces services et être remboursé par la suite. La même procédure de remboursement s'applique qu'une visite au centre médical.

e) Le programme *enÉquilibre*

1-877-418-2181 ou www.monequilibre.ca

C'est bien d'avoir une nouvelle famille d'accueil, des nouveaux amis et professeurs, une nouvelle école, mais le jeune sentira peut-être le besoin de parler à un conseiller formé, en personne ou par téléphone. Ce service est offert par Croix Bleue Medavie sans frais aux élèves internationaux, dans la langue de leur choix, 24 h sur 24, 7 jours par semaine. Il suffit de fournir le numéro sur la carte d'assurance santé. Ce service est également offert aux membres des familles d'accueil qui pourraient vivre des moments difficiles et avoir besoin de parler à quelqu'un.

5. Questions et préoccupations

a) Questions et préoccupations d'ordre pédagogique ou scolaire

Bien que certains élèves internationaux se présentent au Canada pour simplement vivre une expérience de diversité culturelle, la plupart veulent faire reconnaître leur scolarité par leur école. Il est donc important pour eux de réussir tous les sujets à leur horaire. Pour assurer la réussite des élèves internationaux :

1. Ayez recours aux services habituels de l'école (par exemple : les tuteurs, l'équipe d'encadrement de l'école, les agents pédagogiques, etc.) en informant le coordonnateur ou la coordonnatrice local(e) des démarches entreprises.
2. Si la réussite de l'élève demande des services supplémentaires, adressez-vous à l'équipe de PAC (premièrement, votre coordonnateur/coordonnatrice, par la suite la directrice du programme). Il est préférable de bien encadrer l'élève au début de l'année scolaire pour éviter des plus grands défis pédagogiques en cours de route. Si le jeune éprouve des difficultés dans les matières enseignées à l'école, il est fortement recommandé de poser des questions aux enseignants. Pour toutes situations difficiles qu'il (elle) rencontrera, l'élève peut aussi demander de l'aide d'un membre de l'équipe d'encadrement de son école. Souvent, l'équipe est composée de conseillers en orientation, de psychologues scolaires, d'infirmières, de travailleurs sociaux. Les membres de directions d'écoles sont aussi très ouverts

à accueillir les élèves internationaux et ils les guideront dans la bonne voie. Il est important d'être en communication avec les membres du personnel de l'école. Ils sont là pour aider à la réussite scolaire des élèves internationaux.

b) Questions et préoccupations par rapport à l'intégration sociale du jeune

1. Ayez recours aux services habituels de l'école (par exemple : conseiller/ère en orientation, psychologue scolaire, travailleur/euse social(e), équipe d'encadrement de l'école, etc.) en informant votre coordonnateur/coordonnatrice des démarches entreprises.
2. Vous pouvez aussi consulter la section « Idées d'activités » du guide ou inviter la directrice du programme à entendre vos préoccupations afin de vous offrir des suggestions et possiblement prévoir une activité de groupe.

c) Questions et préoccupations financières

1. Argent et dépenses

Certains élèves internationaux arrivent au Canada ayant déjà un compte de banque ou une carte de crédit associée à une banque dans leur pays. D'autres élèves préfèrent ouvrir un compte de banque au Canada. Nous suggérons alors un simple compte chèque avec carte de guichet. Ce compte doit être fermé AVANT le départ du jeune. Il faut s'assurer que l'élève avise ses parents canadiens et ses parents biologiques de ce NOUVEAU compte de banque au Canada. Communiquez avec votre coordonnateur/coordonnatrice local(e) si vous avez des questions à ce sujet.

Vous recevrez une compensation financière mensuelle pour les dépenses additionnelles liées à l'accueil d'un élève international chez vous (nourriture, électricité, transport, activités de famille, etc.). Le montant sera déposé dans votre compte bancaire pendant la 3^e semaine de chaque mois. Votre déplacement pour aller chercher l'élève au début du programme et le ramener à la fin du programme sera également remboursé (taux fixes). Veuillez communiquer avec coordonnateur/coordonnatrice local(e) qui fera les démarches nécessaires avec le bureau de PAC pour ce remboursement.

En général, voici les lignes directrices en ce qui concerne les frais normalement payés par les familles d'accueil et les frais payés par les parents biologiques (ou le jeune).

Famille d'accueil :

- logement et nourriture (3 repas par jour)
- transport et accompagnement aux activités des jeunes (sportives et autres)
- sorties et voyages en famille
- ordinateur et Internet (pour communiquer avec sa famille)

Parents biologiques ou le jeune :

- fournitures scolaires, frais scolaires, autres dépenses scolaires (ex. : tutorat privé)
- inscriptions sportives, équipement sportif, sorties sans la famille (ex. : avec amis, équipes sportives, etc.)
- vêtements
- téléphone cellulaire, incluant les frais mensuels
- produits d'hygiène personnelle
- voyages personnels
- argent de poche

Il est fortement recommandé d'avoir des discussions au sujet des dépenses et d'informer l'élève de ce qui sera fourni et ce qu'il aura à payer.

6. Restrictions et obligations

Chaque élève a signé une entente de participation (« Participation Agreement ») avant son arrivée au Canada. En signant cette entente, l'élève accepte qu'il :

- est soumis aux lois nationales, provinciales et municipales (boissons alcoolisées, drogues, cigarettes et cigarettes électroniques);
- doit respecter les règlements établis par les parents d'accueil et par l'école;
- doit respecter les règlements établis par PAC pour voyager à l'intérieur et/ou à l'extérieur de la province sans ses parents d'accueil;
- ne doit pas gagner un salaire;
- ne doit pas consommer d'alcool ni de drogues;
- ne doit pas conduire de véhicules motorisés.

Note : Votre coordonnateur/coordonnatrice vous remettra une copie de l'entente signée par l'élève et ses parents. Nous vous demandons de repasser cette entente avec l'élève et d'y apposer votre signature également. Veuillez conserver cette copie et y faire référence au besoin.

7. Voyages

Le/la coordonnateur/coordonnatrice local(e) DOIT être avisé(e) de TOUT voyage de l'élève international, que ce soit avec ou sans sa famille d'accueil, le plus tôt possible avant le voyage.

Par la suite, le/la coordonnateur/coordonnatrice local(e) s'occupera d'informer le bureau de PAC. Comme gardienne légale des élèves, la directrice du programme se réserve le droit de refuser les demandes de voyage. Chaque demande sera évaluée individuellement.

Pour les familles d'accueil qui voyagent régulièrement à l'extérieur de la province pour visiter de la famille ou autre (ex. Québec, Ontario, Maine), il est possible de demander une permission qui sera valide pour le séjour complet de l'élève.

a) Voyage avec la famille d'accueil à l'intérieur du pays

Comme parents d'accueil, vous pouvez faire des voyages familiaux à l'intérieur de la province ou du pays et inclure l'élève international dans ces voyages. Toutefois vous devez aviser votre coordonnateur/coordonnatrice local(e) dès que possible (au plus tard 1 à 2 semaines avant le voyage). Il/elle en informera le bureau de PAC, qui s'occupera d'aviser l'agence internationale.

b) Voyage organisé avec l'école ou l'équipe sportive

Pour tout voyage organisé par l'école (orchestre, équipe sportive, etc.), il suffit de transmettre tous les détails (date, moyen de transport, accompagnateurs, etc.) au/à la coordonnateur/coordonnatrice local(e) le plus tôt possible afin qu'il/elle puisse aviser la directrice du programme. Le bureau de PAC avisera ensuite l'agence internationale. Selon le cas, les documents pertinents seront préparés par le bureau de PAC.

c) Voyage sans la famille d'accueil (seul ou avec parents d'un ami)

Les élèves qui veulent voyager sans l'accompagnement de leur famille d'accueil (ex. : voyager avec un ami et sa famille, voyager seul pour se rendre chez un ami dans une autre ville ou une autre province, etc.) doivent obtenir la permission de la directrice du programme. En tant que parents d'accueil, si vous êtes d'accord avec le voyage, veuillez aviser votre coordonnateur/coordonnatrice dès que possible (au plus tard, 1 à 2 semaines avant le voyage).

d) Voyage à l'extérieur du pays (seul ou accompagné)

Les élèves qui souhaitent faire un voyage seul à l'extérieur du pays (ex. : voyager pour aller rencontrer leurs parents aux É.-U., se rendre dans leur pays d'origine durant le congé de Noël, etc.) devront avoir la permission écrite de leurs parents biologiques. Les parents auront aussi à remplir un formulaire (« Program Release Form »), stipulant qu'ils acceptent ce risque et libèrent PAC de toutes responsabilités durant le voyage. Le bureau de PAC préparera les documents pertinents qui devront être présentés aux douanes si on le demande. Encore une fois, le/la coordonnateur/coordonnatrice est la première personne à aviser.

Les élèves qui veulent faire un voyage à l'extérieur du pays accompagnés de leur famille d'accueil (ex. : voyage dans les Caraïbes) ont besoin, en plus de la permission écrite de leurs parents biologiques, d'une lettre de permission signée par leur gardienne légale (directrice du programme). L'élève aura peut-être à présenter cette lettre aux douanes. Tous les détails du voyage doivent aussi être communiqués à la directrice au moins deux semaines à l'avance. Veuillez aviser votre coordonnateur/coordonnatrice qui s'occupera de transmettre tous les détails à la directrice du programme.

8. À faire et à éviter

À faire :

- s'assurer de parler en français dès l'arrivée de l'élève et encourager ce dernier à s'exprimer en français;
- au besoin, utiliser le non verbal, des gestes ou des outils visuels pour communiquer;
- repasser les 35 questions avec l'élève (page 18 du guide);
- faire des suivis réguliers avec le/la coordonnateur/coordonnatrice local(e);
- identifier et rapporter les difficultés au/à la coordonnateur/coordonnatrice local(e);
- aider le jeune à s'impliquer dans les activités scolaires, parascolaires et communautaires;
- vérifier si le jeune a besoin d'aide avec ses travaux de classe;
- souligner l'anniversaire du jeune;
- s'intéresser aux activités du jeune (sports ou passe-temps);
- connaître l'horaire et le trajet de l'autobus scolaire;
- informer le jeune quant :
 - au climat (ex. : vêtements appropriés pour la saison);
 - à l'environnement (ex. : déchets aux poubelles vertes ou bleues, recyclage);
 - aux lois et à la sécurité (ex. : la ceinture de sécurité, les passages à piétons, le port du casque).

À éviter :

- laisser le jeune seul pour une nuit (un adulte responsable doit rester avec lui);
- traiter le jeune comme un visiteur (il doit participer en tant que membre de la famille et avoir des responsabilités au même titre que les autres);
- donner au jeune des privilèges que d'autres membres de la famille n'ont pas;
- prêter de l'argent à l'élève, sauf au besoin (il doit apprendre à s'organiser avec ses finances).

9. Conclusion

Tous les membres de la famille d'accueil ont l'occasion de vivre un sentiment de fierté en voyant les réussites de l'élève international qu'ils accueillent. PAC reconnaît que votre présence est essentielle au bon fonctionnement du programme, mais surtout au bien-être des participants.

Le bureau de direction et le personnel de PAC vous remercient d'avoir choisi de vivre cette expérience enrichissante et vous souhaitent un excellent séjour avec l'élève international qui s'intégrera à votre famille. N'hésitez pas à communiquer avec votre coordonnateur ou coordonnatrice, ainsi qu'avec la directrice du programme pour toutes questions ou préoccupations. Ces derniers sont toujours prêts à vous appuyer.

MÉDIAS SOCIAUX

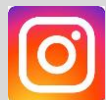


Aimez la page Facebook : @PACInterNB

Joignez le groupe : Prog.International-PAC-2021-2022



Suivez-nous sur Twitter : @PACInter



Suivez-nous sur Instagram : Pac-inter

Nous vous conseillons également de vous familiariser avec notre site Web :

www.nbfr.ca

Les coordonnateurs/coordonnatrices des familles d'accueil et des élèves internationaux

Le coordonnateur ou la coordonnatrice est responsable de veiller au bien-être des élèves participants en identifiant des familles d'accueil et en effectuant des jumelages, en planifiant périodiquement des activités avec les élèves/familles d'accueil, et en offrant ses services de soutien selon les besoins (pour les écoles, les familles et les jeunes). Il ou elle fournit aussi à la directrice du programme international des évaluations périodiques du progrès et des défis des jeunes participants. En tant que famille d'accueil, le/la coordonnateur/trice est votre première personne-ressource pour toute question ou préoccupation.

Coordonnateurs/coordonnatrices 2021-2022

Chantal Laviolette (Région Moncton/Dieppe)

chantal.laviolette@pacnb.org

Téléphone cellulaire : (506) 377-3799

André et Sylvie Goguen (Région Bouctouche/Shediac)

andre.goguen@pacnb.org et sylvie.goguen@pacnb.org

Téléphone résidentiel : (506) 532-2854

Cellulaire André : (506) 380-8779 ; Sylvie (506) 860-0713

Nicole Gagnon (Région Fredericton/Oromocto)

nicole.gagnon@nbed.nb.ca

Téléphone cellulaire : (506) 440-0309, bureau : (506) 444-4305

Annic LeBreton (Région Péninsule Acadienne)

anniclb@hotmail.com

Téléphone maison : (506) 764-2864, cellulaire : (506) 726-0419

Marie-France Maltais (Région Campbellton/Dalhousie)

mfm@nb.aibn.com

Téléphone maison : (506) 753-6143, cellulaire : (506) 789-8748

Sylvie Landry (Région Edmundston)

sylvie.landry@pacnb.org

Téléphone cellulaire : (506) 740-4585

Harmonie Bouchard (Région Saint-Quentin)

harmonie.bouchard@gmail.com

Téléphone maison : (506) 284-3150, cellulaire : (506) 284-6027

Manon St-Jarre-Hébert (Région Grand-Sault/Saint-Léonard)

manon@pacnb.org

Téléphone cellulaire : (506) 477-9824

Bureau de Place aux compétences

Suzanne Gagnon, directrice du Programme des élèves internationaux

Suzanne@pacnb.org

Téléphone bureau : (506) 532-8532

Téléphone cellulaire : (506) 533-6381

Sylvie Poirier, adjointe exécutive

admin@pacnb.org

344, rue Main, bureau F

Shediac (Nouveau-Brunswick) E4P 2E8

Téléphone bureau : (506) 532-8532

Annexe A — Entente de comportement de l'élève

À titre informatif : Vous aurez à témoigner la copie signée par l'élève et ses parents.



Programme des
élèves internationaux
NOUVEAU-BRUNSWICK

NEW BRUNSWICK
French International
Student Program

www.nbfr.ca

Appendix A — PARTICIPATION AGREEMENT

This section must be read and signed by you and your parent(s).

1. While in Canada, I am always under the jurisdiction of the national, provincial, and local laws. I will obey all laws. If I break the law (shoplifting, stealing, gain employment, etc.) it will result in my termination from the program.
2. I will not consume alcohol, cigarettes (including electronic cigarettes) or use illegal drugs while enrolled in the “Programme des élèves internationaux—Nouveau-Brunswick”. Use of these products will result in my termination from the program.
3. I will obey the rules of my home stay. This includes any curfews, chores and other rules they have established.
4. I will obey the rules of the school I attend. These rules include, but are not limited to, attendance and actively participating in classroom work. I agree to take part in extra-curricular activities.
5. I will not drive motorized vehicles of any type, regardless of existing license or training from my home country.
6. **Travel within New Brunswick**—I understand that with the permission of my host family, I can travel throughout the province with them, a student group or other family.

Travel outside of New Brunswick—I understand that I require approval from PAC to travel outside the province with a group or my host family. If I want to travel without adult accompaniment I require written approval, in French or English, from my family. I will also advise PAC at least two weeks prior to my departure of my plans to travel.
7. I understand that my program fees cover my monthly charges for room, board, medical and tuition. Some schools charge all of their students an additional fee for such items as lockers, school agendas, etc. It is my responsibility to pay these fees, which should cost from \$30 to \$50.
8. I understand that visits by my family or friends from my home country are permitted no sooner than six weeks after my arrival in New Brunswick. If my family or friends visit, they are responsible to make arrangements for their lodging outside the home of my host family.

Program termination: PAC reserves the right to terminate participation for the violation of program rules and/or when a participant’s mental and/or physical health, as determined solely by PAC, is in jeopardy. Students who are expelled from the “Programme des élèves internationaux—Nouveau-Brunswick” will not be given a refund.

I understand that I am expected to follow and obey all the terms stated. I also understand that if I do not, I will be sent back to my home country immediately at my own expense.

Student’s Signature: _____ Date: _____

Parent’s Signature: _____ Date: _____

Annexe B — Suggestions pour la résolution de conflits

Puisqu'il est impossible d'éviter complètement tous les conflits, il est important de les approcher de façon positive et constructive afin de profiter de l'occasion d'apprendre et de grandir. Voici des exemples d'approches positives :

- Soyez toujours respectueux. Essayez d'empêcher les remarques abaissantes, les accusations et les interruptions. N'oubliez pas d'identifier les sentiments ainsi que les faits.
- Contrôlez vos émotions, malgré les frustrations et la colère. Parlez en identifiant les sentiments sans crier ou utiliser un ton intimidant. La résolution de conflit sera d'autant plus productive dans un environnement sécuritaire.
- Prenez des notes durant les discussions afin de garder le centre d'intérêt et de contrôler vos émotions. Les notes pourront être révisées par la suite pour rappeler à chacun ses prochaines responsabilités.
- Évitez de parler des sujets délicats, hors contexte. Attendez que les moyens formels appropriés soient mis en place pour les aborder (ex. : séance de médiation ou de négociation).
- Démontrez de l'intérêt pour comprendre le point de vue de l'autre. N'attendez pas simplement votre tour pour répliquer, faites attention aux messages communiqués. L'individu qui se sent écouté a tendance à vouloir coopérer.
- Communiquez de façon honnête et ouverte.
- Soyez le plus objectif possible. Évitez les rumeurs, la spéculation et les croyances. Fiez-vous aux faits observables et mesurables provenant d'une source fiable.
- Exprimez vos inquiétudes de façon constructive. Décrivez vos besoins plutôt que d'accuser l'autre ou exiger qu'il change.
- Mettez l'accent sur les solutions à venir plutôt que de dépenser de l'énergie à trouver un coupable pour les problèmes du passé. Après une rencontre, il serait possible de faire une liste de changements à effectuer.
- Cherchez des solutions qui conviennent à tout le monde. Il faut s'assurer que les besoins de chacun sont comblés et que les opinions de tous sont respectées.

ANNEXE C — Discussions entre la famille d'accueil et l'élève

Dès l'arrivée de l'élève, vous devez discuter de tout ce qui vous paraît important. Nous vous suggérons de poser immédiatement les questions qui doivent être réglées en premier. Il est important que le jeune connaisse vos attentes et vos valeurs familiales. Puisqu'il a probablement des connaissances limitées en français, vous choisirez peut-être de poser vos questions en anglais.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

1. Comment doit-il vous appeler? Doit-il vous appeler par votre prénom ou un surnom?
By what name do you want to be called?

2. Quelles seront ses tâches quotidiennes dans la maison? (Faire son lit? Mettre de l'ordre dans sa chambre? Nettoyer la salle de bain après usage? Où placer les serviettes mouillées? Où placer les bottes ou chaussures d'extérieur? Autre chose?) **What are the expected chores in the household? (Make your bed? Clean your room? Clean the bathroom after use? Where to place wet towels? Where to put your boots or outdoor shoes? Etc.)**

3. Quelles sont les règles pour le linge sale? Où doit-il mettre ses vêtements sales jusqu'à ce qu'ils soient lavés? Doit-il faire son propre lavage? Peut-il utiliser la machine à laver et la sècheuse? **What are the rules regarding dirty clothes? Where to put them before wash? Are you responsible for your own laundry? How to use the washer and dryer?**

4. Où peut-il ranger ses affaires de toilette? **Where to keep your personal items?**

5. Identifiez le meilleur moment et la durée appropriée pour utiliser la salle de bain en semaine (afin d'arriver à l'école à l'heure). N'hésitez pas de lui montrer comment fonctionne votre douche (ex. rideaux, robinet). **What is the best time of the day for you to use the bathroom (to be ready for school on time)?**

6. Est-ce qu'il peut utiliser le shampoing et le dentifrice de la famille ou doit-il les acheter lui-même? Shampoo and toothpaste (Buy your own or use the ones provided by the family?)

7. Informez le jeune de l'horaire des repas ainsi que des règles de conduite à table. Rules regarding mealtime and table manners.

8. Quel sera son rôle au moment des repas? (Mettre la table? Nettoyer la table? Faire la vaisselle? Essuyer la vaisselle?) Help out during meals (Set the table? Clean the table? Wash the dishes? Dry the dishes?)

9. Est-ce qu'il peut se servir lui-même de la nourriture ou des breuvages (non alcoolisés) ou doit-il les demander? Should you help yourself or ask permission before getting food or beverages (non alcoholic)?

10. Peut-il utiliser les appareils de la cuisine tels que le four à micro-ondes, le lave-vaisselle, la cuisinière? N'oubliez pas d'expliquer le fonctionnement de ces appareils. What appliances can you use (microwave, dishwasher, stove, oven, etc.)?

11. Y a-t-il des endroits de la maison strictement privés (ex. le bureau, la chambre des parents, le placard à provisions, etc.)? Restricted areas in the home? (ex.: office, parents bedroom, pantry, etc.)?

12. À quelle heure doit-il se lever en semaine? At what time should you get up in the morning?

13. Peut-il modifier la disposition de sa chambre? Allowed to change your bedroom/furniture layout?

14. Peut-il accrocher des photos ou affiches aux murs de sa chambre? Si oui, comment peut-il les fixer? **Allowed to hang pictures or posters on the bedroom walls? If so, what can be used to hang the items?**

15. Où peut-il ranger ses valises? **Where to store suitcases?**

16. Peut-il utiliser la chaîne stéréo ou la télévision? Si oui, où et pour combien de temps peut-il les écouter? Y a-t-il des stations interdites (n'oubliez pas d'encourager le français)? Discutez également de la question de volume de la télévision et de la musique. **Television usage rules (time limit, preferred time, any prohibited channels, volume, etc.)**

17. À quelle heure doit-il se lever pendant les congés? Les fins de semaine? **At what time should you get up on weekends and on school break days?**

18. À quelle heure doit-il être rentré à la maison en cas de fête en soirée à l'école? Doit-il demander la permission avant de faire une sortie ou de coucher chez des amis? Spécifiez si les règlements diffèrent selon le sexe de l'ami. **Curfew on weekdays. Should you ask permission before going out with friends? Do the same rules apply for friends of opposite sex?**

19. À quelle heure doit-il être rentré à la maison en cas de sortie pendant le weekend? **Curfew during on weekends?**

20. Est-ce que ses amis peuvent passer la nuit? **Are friends allowed to sleep over?**

21. Peut-il recevoir des amis dans sa chambre? (Discutez de la règle concernant le sexe opposé.) **Allowed to bring friends in your room? (Rules regarding friends of opposite sex.)**

22. Peut-il inviter des amis à la maison pendant la journée? Après l'école? Lorsqu'il n'y a personne d'autre à la maison? **Allowed to bring friends over during the day? After school? When alone at home?**

23. Donnez le numéro de téléphone et l'adresse de la maison. Comment peut-il faire pour vous contacter en cas d'urgence lorsque vous n'êtes pas à la maison? **Home address and telephone number. What is the best way to be contacted in case of an emergency when you are not home?**

24. Quelles sont les règles concernant l'usage du téléphone en cas d'appels locaux? D'appels interurbains? Internationaux? Comment et quand peut-il payer ses appels? **Rules regarding home phone use (long distance calls, international calls, best time to use the phone, who will be paying for long distance calls).**

25. Établir les règlements en ce qui concerne l'accès à Internet et au courriel. Y a-t-il des durées maximales ou des moments où l'accès à Internet est autorisé ou interdit? **Rules regarding Internet access and email. Are there any time limits or preferred times?**

26. Quels sont les règlements face au téléphone cellulaire? Discutez de la durée, du moment et du lieu d'usage et des SMS « texting ». **Rules regarding cellular phone use and texting.**

27. Y a-t-il des choses que vous n'appréciez pas (ex. la gomme à mâcher, certains types de musique, des arrivées en retard, garder sa casquette à table, être interrompu pendant que vous lisez, etc.)? **Are specific things not allowed? (ex. chewing gum, certain types of music, always being late, keeping your hat on at the table, being interrupted while reading, etc.)**

28. Quels sont les moyens de transport qui lui sont accessibles (à pied, autobus, vélo, voiture, accompagner des amis, etc.)? Y a-t-il des moments ou des endroits où il est dangereux d'aller seul? Quelles sont les règles pour voyager avec des amis? Vérifiez ensemble l'horaire du transport en commun de votre localité. **Available means of**

transportation (walking, bus, bicycle, car, ride with friends, etc.). Are there places you should not go alone? Rules regarding traveling with friends.

29. Quels sont les règlements concernant sa présence à l'Église ou aux services religieux? Vérifiez ses besoins par rapport aux croyances et aux coutumes religieuses. Religious practices – any specific needs regarding religion.

30. Si un problème surgit avec la famille ou avec un membre de la famille, comment souhaitez-vous qu'il gère la chose? (Vous écrire une note décrivant le problème? Vous demander une discussion en tête à tête? Parler à son coordonnateur ou à sa coordonnatrice local(e)? What should you do if there is a problem with the host family? (Write a note/letter? Request a meeting/discussion? Talk to your homestay coordinator?)

31. Quels sont les arrangements pour les repas à l'école (boîte à lunch, cafétéria, autre)? What are the school lunch arrangements (lunchbox, cafeteria, other)?

32. Lui demander comment il pense gérer ses achats personnels? Carte de crédit? Débit? How do you plan on managing your money (credit card, debit card, money)?

33. Discutez de vos attentes par rapport à la langue parlée à la maison et avec les amis. (N'oubliez pas que le français est la langue ciblée.) Expectations regarding spoken language at home and with friends. (French is always recommended.)

34. Quelles sont vos exigences par rapport aux devoirs scolaires? Peuvent-ils vous demander de l'aide? Quelle est votre disponibilité? Expectations regarding school homework and your availability to help.

35. Y a-t-il d'autres points dont il est souhaitable de discuter? Any other questions or things to discuss?

La communication est très importante! N'attendez pas si vous désirez aborder une situation particulière avec le jeune. N'oubliez pas qu'il/elle provient d'un environnement très différent du vôtre et qu'une habitude ou un comportement spécifique peut vous paraître inapproprié. Il/elle est ici pour apprendre sur notre culture et nos coutumes. Vous serez sûrement appelés à le guider dans son processus d'adaptation.

NOTES et QUESTIONS